CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE

Québec
Emploi-Québec

Québec
Ministère de la Solidarité sociale

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Québec
Ministère des Régions

Forum

Le point sur le développement social en Mauricie

Rapport

Rédaction du rapport :
Cécile Thériault, coordonnatrice
Consortium sur le développement social
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
550, rue Bonaventure, Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

Approuvé le 3 juin 2003 par le Comité régional de coordination en développement social de la Mauricie.

Ce rapport est disponible sur le site web du Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM) : ***www.crd-mauricie.qc.ca***

106-05466/

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Le comité organisateur du forum 2

Les contributeurs financiers 2

Organisation 3

Les personnes ressources et invités 4

Le forum 5

- Le programme de la journée 5
- Portrait des participants 8
- Évaluation des participants 9
- Tableau synthèse de l'évaluation 12
- Rapport financier 13

Les constats 14

- Faits saillants des travaux en atelier 14
- Les principaux enseignements de ce Forum 18

Conclusion 19

Annexe I Document de référence du Forum

Annexe II Couverture de presse

INTRODUCTION

Au nom du Consortium en développement social de la Mauricie, il me fait plaisir de vous présenter le rapport du Forum régional qui s'est tenu à Shawinigan, le 19 février 2003.

Ce Forum a permis de tracer le bilan et d'assurer un suivi à l'entente de partenariat signée en septembre 2000 par le Conseil régional de développement de la Mauricie, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le Conseil régional des partenaires du marché du travail, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Régions. Cette journée a également été l'occasion de consolider les réseaux de collaboration et a permis d'identifier des leviers qui pourraient favoriser les solidarités et le développement social en Mauricie.

L'évènement a attiré 250 personnes de la Mauricie issues des milieux institutionnels, communautaires, associatifs et municipaux, toutes interpellées par l'une ou l'autre des nombreuses facettes du grand secteur du développement social.

La participation importante des milieux autant locaux que régionaux et l'esprit de collaboration et d'ouverture qui régnait ce jour de rassemblement viennent confirmer la volonté du milieu à contribuer au développement des communautés ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion par des actions concertées. Les débats qui se sont tenus durant la journée affirment que les efforts faits depuis le premier Forum en 1998 sont visibles, qu'il faut continuer et agrandir les champs de collaboration, miser plus sur l'information, se rapprocher des municipalités et du monde des affaires et surtout penser globalement tout en agissant localement. L'entente de partenariat a su stimuler le leadership de nombreux acteurs locaux qui ont confirmé un besoin d'arrimage de coordination et de cohérence tant au niveau local que régional.

Dans ce rapport, nous avons tenté de réunir les informations les plus pertinentes de cette rencontre régionale afin d'inscrire ce moment dans la petite histoire du développement social en Mauricie.

*LE COMITÉ ORGANISATEUR DU FORUM**

Pauline Abran – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale(MESS)/Emploi-Québec
Pierre Boucher – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)/Sécurité du revenu
France Cormier – Centre d'action bénévole de Shawinigan (CAB)
Claude Jalbert – Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RRSSS)
Denise Beaulieu – Développement des ressources humaines Canada
Cécile Thériault – Consortium en développement social de la Mauricie
Michel Angers – Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM)
Michel Simard – Centre Le Havre
Gaétane Tremblay – Comité développement social des Chenaux
André Thibeault – Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), collaboration spéciale
Réal Boisvert – Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RRSSS)

* Le mandat du comité organisateur relève du comité régional de développement social où les décisions sont entérinées.

LES CONTRIBUTEURS FINANCIERS

Le Comité régional en développement social (Consortium)
La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RRSSS)
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) :
- Emploi-Québec
- Sécurité du revenu

La Développement des ressources humaines Canada (DRHC)
La Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie

CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE

Merci à nos partenaires associés :

Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie

Centraide Mauricie

Développement des ressources humaines Canada | Human Resources Development Canada

ORGANISATION

Coordination : • assurer le lien avec le comité de coordination; • assurer le lien avec les partenaires; • assurer les liens entre les comités; • animer le comité organisateur.	Cécile Thériault Consortium Gaétane Tremblay Territoire des Chenaux
Contenu : • assurer la cohérence du contenu; • identifier les thématiques; • identifier les personnes-ressources; • contacter les personnes-ressources.	**Comité organisateur** Cécile Thériault, responsable Michel Simard, Centre Le Havre Réal Boisvert, RRSSS Denise Beaulieu, DRHC Claude Jalbert, RRSSS Pauline Abran, E.Q.
Communication : • informer; • organiser l'accueil; • faire les inscriptions; • assurer les relations publiques;	Manon Mérineau CRDM
Logistique : • le lieu de l'évènement; • les besoins de matériaux; • disposition de la salle; • produire un dépliant d'information; • équipe d'accueil.	France Cormier CAB, Shawinigan
Vox pop : • cocktail.	Claude Jalbert, RRSSS Louise Trudel, Chambre de Commerce, Shawinigan
Animation : • participer à l'élaboration d'outils d'animation; • animer la rencontre.	Marcel Arteau, Anim'Action, Québec André Thibault, UQTR Nancy Sabourin, Radio-Canada Mauricie

LES PERSONNES RESSOURCES ET INVITÉS

Aubin, Jean-François	Projet de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières et du secteur Cap-de-la-Madeleine
Angers, Michel	CRDM, vice-précident
Boisvert, Réal	RRSSS
Cormier, France	CAB de la région de Shawinigan
Dontigny, André	Santé publique, RRSSS
Fiset, Jacques	CLD de Québec
Gagnon, Blaise	Diocèse de Trois-Rivières
Gaudet, Vital	Centre de santé Cloutier-du Rivage
Jalbert, Claude	RRSSS
Lacombe, Mélanie	La Ressourcerie, Shawinigan
Marchand, Marcel	Préfet MRC des Chenaux
Renaud, Gisèle	Corporation de Transport adapté, Mékinac
Robitaille, Stéphane	École la Jeune Relève, Shawinigan
Sabourin, Nancy	Radio-Canada Mauricie
Simard, Michel	Centre Le Havre, Trois-Rivières
Tessier, Daniel	SDE ville de Trois-Rivières
Thériault, Cécile	Coordonnatrice consortium
Thériault, Joseph-Yvon	CIRCEM, Université d'Ottawa
Thibault, André	Communication sociale, UQTR
Toupin, Normand	Table sectorielle des aînés du CRDM
Tremblay, Gaétane	Territoire Des Chenaux
Trudel, Louise	Chambre de commerce de Shawinigan

Nos remerciements aux personnes qui ont accepté d'animer et de faire le secrétariat dans les ateliers.

LE FORUM

Le programme de la journée

8 h 30 Accueil et inscription

9 h 00 Ouverture
Mme Nancy Sabourin, animatrice

9 h 10 Mot de bienvenue
M. Michel Angers, vice-président, CRDM et président,
Commission thématique en développement social du CRDM

9 h 25 Vox pop
Réalisation et conception : M. Claude Jalbert, agent de planification, RRSSS

9 h 28 Le développement social : L'entente de partenariat en développement social de la Mauricie
Mise en œuvre : Mme Cécile Thériault, coordonnatrice du Comité régional en développement social, Consortium
Bilan et perspectives M. Réal Boisvert, agent de recherche, RRSSS

10 h 00 Échange en ateliers

10 h 10 Plénière

10 h 15 Pause

10 h 35 Vox pop

10 h 40 Table ronde : Actions en marche
Les conditions gagnantes et les contraintes de l'action intersectorielle en développement social : les réseaux de collaboration, les outils.

Invités :
L'accès au transport collectif
Mme Gisèle Renaud, directrice, Corporation de transport adapté Mékinac

L'accès au logement social
M. Michel Simard, directeur, Centre Le Havre

La revitalisation des quartiers dans les villes de Shawinigan et de Trois-Rivières
M. Jean-François Aubin, Comité de coordination du projet de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières et du secteur Cap-de-la-Madeleine

Mme Mélanie Lacombe, agente de promotion et de communication
Centre-de-la-Mauricie, La Ressourcerie

11 h 20 Ateliers
- Les réseaux de collaboration
- Les outils favorisant l'action

11 h 35 Plénière

11 h 55 Vox pop

12 h 00 Dîner

13 h 30 *Le développement social vu sous l'angle des mandats sectoriels*
M. Jacques Fiset, directeur général, CLD de Québec

13 h 57 Vox pop

14 h 00 Table ronde : *Les rôles et mandats en développement social de différents secteurs*

Présidence : M. André Thibault, directeur, département en communication sociale, UQTR

Invités :

L'église (Pastorale diocésain)
M. Blaise Gagnon, responsable pastorale, Diocèse de Trois-Rivières

Le municipal
M. Daniel Tessier, agent de recherche, SDÉ de Trois-Rivières
M. Marcel Marchand, maire de Champlain et préfet MRC des Chenaux

L'éducation
M. Stéphane Robitaille, directeur adjoint, École la Jeune Relève, Shawinigan

La santé
M. Vital Gaudet, directeur, Centre de santé Cloutier-du Rivage

L'associatif
M. Normand Toupin, président, Réseau associatif des aîné(e)s en Mauricie et Table sectorielle des aîné(e)s du CRDM

Le communautaire
Mme France Cormier, directrice du CAB de la région de Shawinigan et présidente de la CDC du Centre-de-la-Mauricie

14 h 58 Vox pop

15 h 00 Pause

15 h 20 *Les leviers et les engagements*
Travail en atelier (20 min.)

- Le prochain pas que je pourrais faire
- Le prochain pas que d'autres pourraient faire
- Le prochain pas que nous pourrions faire ensemble

15 h 40 Plénière

15 h 50 Vox pop

15 h 55 Conférence : *Intégration et exclusion*
M. Joseph Yvon Thériault, directeur, Centre de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM)
Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

16 h 20 Évaluation de la journée

16 h 25 Mot de clôture
Dr André Dontigny, directeur de santé publique, RRSSS

16 h 35 Cocktail, gracieuseté de la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie
Mme Louise Trudel, présidente

Portrait des participants

Provenance par territoire

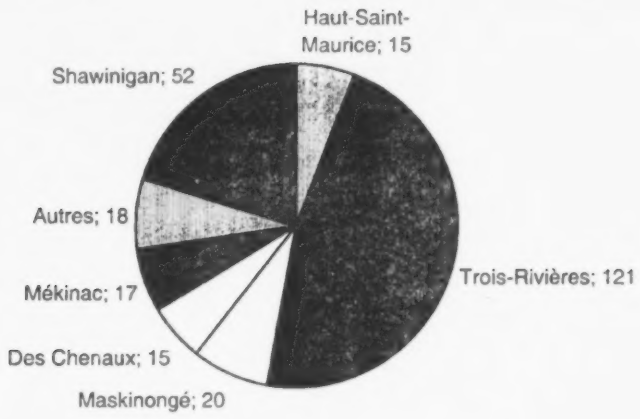

Provenance par secteur

CRDM	3
Ministère des Régions	2
MESS – Emploi-Québec	19
MESS – Sécurité du revenu	24
Santé et services sociaux (dont CLSC)	26
Secteur communautaire et associatif	150
Corporation de développement communautaire	4
Centraide Mauricie	5
Ressources humaines Canada (dont SADC)	10
CLD	11
Éducation (tous les niveaux)	9
Municipalités	4
- Shawinigan	1 élue
- Trois-Rivières	1 professionnel
- Mont-Carmel	1 élu
- MRC Des Chenaux (Champlain)	1 élu
Privé – économique	2
Autres (provincial)	12

Autres :
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Ministère de l'Éducation
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Conseil du Statut de la femme
Table des partenaires en développement social de Lanaudière
Comité régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec
Réseau Villes et Villages en santé

Évaluation des participants

Nombre de formulaires analysés : 105

1-A. OUVERTURE DU FORUM - CRITÈRES DE RÉUSSITE DU FORUM DES PARTICIPANT(E)S :

À la clôture du Forum, je serais satisfait(e), si :

1)_____
2)_____
3)_____

1-B. FERMETURE DU FORUM - AVEZ-VOUS ATTEINT VOS CRITÈRES DE RÉUSSITE FIXÉS À L'OUVERTURE DU FORUM ?

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
9	50	38	5	3

2. ASPECTS TECHNIQUES

Veuillez évaluer votre degré de satisfaction en marquant d'un X la case appropriée.

	Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
2.1 La qualité de la salle	48	52	4	0	1
2.2 La disposition de la salle	45	51	3	0	6
2.3 La qualité du son	52	45	3	1	4

3. OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Veuillez évaluer votre degré de satisfaction en marquant d'un X la case appropriée.

3.1 La pertinence des objectifs du Forum

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
29	60	13	0	3

3.2 Dans quelle mesure chacun des objectifs du Forum a été atteint ?

Ces objectifs sont les suivants :

3.2.1 Tracer le bilan des réalisations en développement social de la Mauricie, 2000-2003

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
16	57	26	4	2

3.2.2 Mettre en présence tous les acteurs et les actrices du développement social en Mauricie

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
25	63	15	1	1

3.2.3 Identifier des leviers à mettre en place pour soutenir le développement social en Mauricie

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
7	55	35	5	3

3.2.4 Mieux faire connaître les pratiques en développement social en Mauricie

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
10	51	31	8	5

4. DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Veuillez évaluer votre degré de satisfaction en marquant d'un X la case appropriée.

La qualité de l'animation

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
64	32	5	0	4

4.2 Les instruments étaient adéquats (présentation PowerPoint, vox pop, autres)

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
24	48	26	3	4

4.3 La conférence de monsieur Michel Angers (a.m.)

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
37	62	4	0	2

4.4 La conférence de madame Cécile Thériault (a.m.)

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
38	53	13	0	1

4.5 La conférence de monsieur Réal Boisvert (a.m.)

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
35	57	11	0	2

4.6 La table ronde en avant-midi : Les conditions gagnantes de l'action intersectorielle

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
15	72	15	1	2

4.7 La conférence de monsieur Jacques Fiset, CLD de Québec (p.m.)

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
36	55	12	2	0

4.8 La table ronde en après-midi : Les rôles et mandats en développement social

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
9	37	46	11	2

4.9 La conférence de monsieur Joseph Yvon Thériault, Université d'Ottawa (p.m.)

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
12	30	36	15	12

4.10 Le mot de clôture de monsieur André Dontigny

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
24	35	8	0	38

COMMENTAIRES :

_____

_____

4.11 Le temps accordé pour les échanges et les discussions avec les participant(e)s

Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
6	35	33	18	13

5. QUELLE EST, SELON VOUS, LA CONTRIBUTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GLOBAL DE LA MAURICIE ?

Voir la partie *Constats.*

6. AUTRES COMMENTAIRES

Voir la partie *Constats.*

Tableau synthèse de l'évaluation

	Excellent	Très bien	Moyen	Faible	N/A
1-B.	9	50	38	5	3
2.1	48	52	4	0	1
2.2	45	51	3	0	6
2.3	52	45	3	1	4
3.1	29	60	13	0	3
3.2.1	16	57	26	4	2
3.2.2	25	63	15	1	1
3.2.3	7	55	35	5	3
3.2.4	10	51	31	8	5
4.1	64	32	5	0	4
4.2	24	48	26	3	4
4.3	37	62	4	0	2
4.4	38	53	13	0	1
4.5	35	57	11	0	2
4.6	15	72	15	1	2
4.7	36	55	12	2	0
4.8	9	37	46	11	2
4.9	12	30	36	15	12
4.10	24	35	8	0	38
4.11	6	35	33	18	13

Rapport financier

REVENUS

Inscriptions	5 950 $
DRHC	2 000 $
Chambre de commerce Shawinigan	300 $
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité	6 000 $
Consortium en développement social	5 000 $
RRSSS	1 000 $
TOTAL	**20 250 $**

DÉPENSES

Logistique	
Son	1 822 $
Repas et pauses café	9 127 $
Cocktail	423 $
Contenu	
Personnes ressources	802 $
Animation	560 $
Documentation	1 070 $
Secrétariat	927 $
Communication	
Dépliants	832 $
Envois	100 $
Publicité et promotion "Gazette populaire"	5 085 $
Divers	392 $
TOTAL	**21 140 $**
SURPLUS (DÉFICIT)	**(890 $)**

LES CONSTATS

Faits saillants des travaux en atelier

Cette partie comprend les résultats des travaux des participants en atelier.

Commentaires suite au bilan de l'entente de partenariat en développement social :

- un cheminement évident pour la Mauricie depuis le Forum de 1998;
- le développement social s'est précisé;
- l'entente a permis la mise en commun;
- fait avancer la concertation dans notre région;
- le consortium permet de réunir les intervenants car les organisations travaillent « en silo »;
- a permis plus d'ouverture entre organismes;
- interpellant étant donné le besoin criant de travailler ensemble;
- a favorisé l'émergence du travail en commun;
- la richesse des partenariats développés en revitalisation à Shawinigan;
- la diversité des acteurs est favorable au développement;
- bonne retombée pour le partenariat : les organismes mandatent des employés pour le partenariat;
- permet à nos organisations d'être redevables au secteur d'activités ou à la communauté.
- rétrécit l'écart entre employeur et employé (niveau d'imputabilité);
- une bonne nouvelle : les liens entre les actions locales et la volonté des instances régionales;
- permet de découvrir ce qui se fait sur les territoires et au régional;
- permet de développer un consensus sur la problématique de la pauvreté et de l'exclusion et permet le développement inter-région.

Les conditions gagnantes de l'action intersectorielle :

- d'abord une vision partagée du développement social par divers acteurs;
- un choix social porté par le gouvernement, le milieu municipal et tous les secteurs dont l'éducation;
- qui engendre une implication du gouvernement et du municipal à supporter financièrement les initiatives locales;
- se donner une vision du développement intégré;
- intersectoriel : faire avec les autres;
- le développement d'une communauté : tous doivent se sentir partie prenante et pour ce faire, on doit travailler en interdépendance;

- partenaires pour atteindre les objectifs d'un projet global pour le bien commun;
- attitude : souplesse, « dénormer » les programmes;
- pour le milieu local, développer des collaborations d'appuis avec des partenaires de diverses appartenances;
- finalité de l'initiative de la communauté comme le transport collectif : supporter la vision du développement intégré que s'est donnée la municipalité;
- acteurs incontournables, le milieu municipal : les municipalités doivent adopter des planifications du développement social et y investir les ressources nécessaires; le milieu municipal doit se rapprocher de la communauté, travailler avec les mobilisations citoyennes;
- la participation citoyenne: il faut donner des ressources pour que les deux formes de démocratie (de représentation et de mobilisation) soient vivantes;
- le goût de faire avec les autres secteurs et le milieu pour le bien commun et pour créer une synergie;
- école ouverte sur son milieu et faire des choses avec le milieu.

Les contraintes de l'action intersectorielle :

- l'intersectoriel se rajoute aux tâches sectorielles et amène une surcharge ou un mandat pas clairement reconnu;
- l'instabilité des ressources et de la main d'œuvre du milieu communautaire rend le sentiment d'appartenance à la cause difficile;
- la fragilité du rôle des personnes bénévoles dans les comités locaux;
- la difficulté de concilier les attentes de résultats de chacun des partenaires;
- pas de fonds spécifique pour le fonctionnement des comités locaux ou pour les projets de développement social;
- danger de créer trop de structures;
- la responsabilité du leadership de l'action intersectorielle.

Les réseaux de collaboration :

- améliorer les liens entre les organismes pour éviter la duplication de ressources;
- dans le dossier santé mentale, on souhaite plus de collaboration avec les CLSC et les médias pour faciliter les relations des ressources et du voisinage ainsi que les relations avec l'appareil municipal;
- on souhaite que le municipal développe une politique de développement social et que les élus consultent plus les citoyens et les citoyennes;
- un rapprochement du développement social et des caisses populaires;
- une implication plus grande et plus visible du milieu scolaire;

Les outils favorisant l'action :

- un langage commun : mouvement de synergie à mettre en place pour faire des projets avec les gens (consultation, prise en charge du milieu par le milieu rural, processus des projets coopératifs);
- une planification stratégique de développement social dans les municipalités;
- l'intégration des différentes problématiques sociales au développement social;
- la création de liens entre la politique familiale, le développement social et le décrochage scolaire;
- la création d'un fonds de développement social par territoire;
- l'harmonisation des programmes de logement social entre la Société d'habitation du Québec SHQ et le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- l'assurance de pérennité du financement et des ressources dédiées au développement social;
- l'amélioration des relations et des mécanismes de communication entre les organismes en santé mentale et les réseaux municipaux, de la santé et des services sociaux, gouvernementaux et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- l'affirmation d'une volonté politique des MRC, des municipalités et des instances;
- l'amélioration, la valorisation, l'accentuation des communications pour :
  - plus de visibilité ;
  - faire connaître le développement social ;
  - améliorer la confiance entre les acteurs ;
  - mieux comprendre les phénomènes liés à la pauvreté ;
  - valoriser le développement social intégré ;
  - mieux connaître les bons coups ;
  - améliorer la communication dans nos réseaux complexes ;
  - une meilleure connaissance des ressources.
- le décloisonnement des subventions provinciales/fédérales;
- la stimulation du leadership local et régional;
- la production d'un document synthèse sur les champs, services et responsabilités des intervenants;
- la collaboration au projet des collèges d'enseignement pour la création d'un centre de transfert technologique;
- la création de passerelles entre le social et le municipal.

Les priorités identifiées :

Reconduire l'entente de partenariat en développement social :

- continuer d'assurer un leadership ;
- créer des occasions de rencontres ;
- assurer les liens ;
- agir ensemble ;
- poser des actions concrètes ;
- avoir une vision commune ;
- partager la vision avec les secteurs économiques et municipaux ;
- conscientisation à une démarche globale et intégrée ;
- informer, sensibiliser sur les différents enjeux sociaux.

Agir sur les problématiques sociales :

- la personne au centre de nos préoccupations ;
- l'aide à la personne en difficulté ;
- lutte à l'exclusion ;
- le droit au travail pour les exclus.

Promouvoir :

- la qualité de vie ;
- la prévention (favoriser de bonnes habitudes) ;
- la santé.

Appuyer les projets :

- un réseau express social ;
- des projets communs ;
- le transport collectif et communautaire ;
- le logement social ;
- les projets de revitalisation ;
- la participation citoyenne aux instances
- le soutien au leadership des comités locaux.

Les principaux enseignements de ce Forum

Ce qui s'est passé le 19 février 2003 pour le développement social de la Mauricie est le résultat d'efforts déployés depuis trois ans aux niveaux local et régional par des personnes, avant toute chose, convaincues du bien fondé d'une démarche concertée en faveur d'un mieux-être collectif pour les communautés.

Une tournée dans les territoires pour rencontrer les comités locaux nous a convaincus que de nouvelles façons de faire, de nouvelles collaborations et le désir de travailler ensemble plutôt qu'isolé chacun dans son secteur était amorcé. Le Forum en a fait amplement la démonstration.

L'avancée vers une compréhension commune des phénomènes sociaux dont la pauvreté, l'exclusion et les problématiques sociales est palpable. Le milieu institutionnel et communautaire plus directement interpellé par le développement social souhaitait une mise en commun et une meilleure canalisation de l'information depuis une dizaine d'années suite à la fragilisation des milieux de vie.

L'entente de collaboration et de partenariat conclue par le consortium en 2000 amorçait la démarche en ce sens. La couleur du développement social est devenue la mise en valeur du bien commun plutôt que l'approche « par silos ».

Cette entente a également eu un impact positif dans les organisations et entre celles-ci et le milieu dans les territoires. On a souligné un certain développement de la confiance entre des intervenants, des ouvertures de collaboration et d'expériences, des mises en commun d'initiatives dans une perspective du bien commun des communautés.

Les milieux locaux ont constaté des liens plus resserrés entre les niveaux local et régional; le soutien du régional pour la cohérence de certains projets en particulier dans le transport collectif en milieu rural et le logement social est jugé essentiel.

Tout n'est pas parfait et il reste beaucoup à faire, particulièrement pour se sentir partie prenante d'un plan global dans les municipalités concernées. La préoccupation de trouver des mécanismes pour améliorer les liens avec les milieux municipaux, économiques et de l'éducation est souvent nommée et ce, de diverses façons. On souhaite grandement que les efforts déployés soient intégrés dans une vision globale et « intégrée ».

Les attentes de convergence sont grandes envers les instances politiques et administratives des différents paliers locaux, régionaux et provinciaux. La coordination locale et régionale sont jugées nécessaires pour assurer ces liens.

On souhaite des orientations claires et une volonté affirmée pour le développement harmonieux des communautés. Le message est clair : nous sommes mobilisés, ne nous décevez pas, ne nous décevons pas.

CONCLUSION

Ce Forum a sans contredit permis de constater une bonne mobilisation d'un certain nombre d'acteurs du développement social en Mauricie. L'effort futur doit porter sur la création de meilleurs liens avec les municipaux, le renforcement des liens avec le monde de l'éducation et la création d'alliance avec l'économique. La participation et la collaboration accrues des médias communautaires comme la Gazette Populaire aident grandement à faire connaître les bons coups pas nécessairement « sensationnalistes » des milieux et on souhaiterait une meilleure visibilité en ce sens dans tous les médias.

La volonté des gens à continuer pour un pas de plus, le besoin évident de s'arrimer avec les partenaires que réunit le Consortium et d'autres qui s'y joindraient pour des actions intersectorielles, l'intérêt envers des lieux communs pour échanger, débattre, rendre visible l'évaluation, le besoin d'un leadership tel qu'assumé par les partenaires pour soutenir ces efforts sont autant de constats forts qui ressortent des travaux de ce Forum.

Le message principal des participantes et participants de ce Forum : la continuité dans les efforts amorcés et concertés pour le vivre ensemble en Mauricie et la persévérance à cibler le développement d'une vision globale et commune de notre région. Et comme le disait si bien Marcel Arteau, personne ressource d'Anim'Action : « **les enjeux nous mobilisent et les stratégies nous distinguent** ».

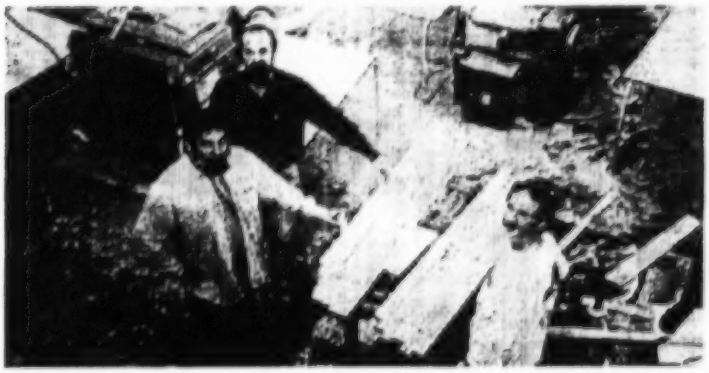

Annexe I

Document de référence du Forum

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

FORUM

Le point sur le développement social en Mauricie

Document de référence

Mercredi 19 février 2003

Auberge Gouverneur de Shawinigan
1100, Promenade du Saint-Maurice
Shawinigan

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

F O R U M

LE POINT SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE

MERCREDI LE 19 FÉVRIER 2003

AUBERGE GOUVERNEUR

SHAWINIGAN

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE

Québec
Emploi-Québec

Sécurité du revenu
Québec

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Régions
Québec

Les objectifs de cette rencontre régionale :

1. Parfaire et partager notre vision du développement social
2. Mieux connaître les pratiques en Mauricie en développement social
3. Améliorer les réseaux de collaboration entre les partenaires locaux et régionaux
4. Identifier des outils leviers

Le comité organisateur vous souhaite la bienvenue :

- Pauline Abran – MESS / Emploi-Québec
- Pierre Boucher – MESS / Sécurité du revenu
- France Cormier – Centre d'action bénévole de Shawinigan
- Claude Jalbert – RRSSS Mauricie / Centre-du-Québec
- Denise Beaulieu – Développement des ressources humaines Canada
- Cécile Thériault – Consortium en développement social de la Mauricie
- Michel Angers – CRD de la Mauricie
- Michel Simard – Centre Le Havre
- Gaétane Tremblay – Comité développement social des Chenaux
- André Thibeault – UQTR, collaboration spéciale
- Réal Boisvert – RRSSS Mauricie / Centre-du-Québec

Centraide Mauricie

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE

Définitions du développement social

La Commission Castonguay-Nepveu proposait, en 1971, la définition suivante : « on peut définir le développement social comme la mise en œuvre par la société de l'ensemble des moyens propres à faire accéder chacun des membres au maximum d'épanouissement dont il est capable. »

Selon le Conseil de la santé et du bien-être, le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale (1998).

En 1994, l'ONU donnait cette définition au Sommet de Copenhague : « Le développement social est une démarche visant à améliorer la capacité des gens à vivre en toute sécurité et à leur permettre de participer pleinement à la société. Le développement social est indissociable de son contexte culturel, écologique, économique, politique, spirituel et ne peut être envisagé dans une perspective uniquement sectorielle. »

HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE

❖ L'entraide mauricienne, une valeur sûre et constante

Des citoyens et des citoyennes ou des groupes issu(e)s de la communauté ont toujours été actifs partout en Mauricie, comme ailleurs au Québec, pour travailler à contrer la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des personnes démunies ou plus vulnérables.

Monsieur René Verrette, de l'UQTR (1999), fait ressortir que, dès le milieu du XIXe siècle, la pauvreté, l'exode des jeunes et des travailleurs et les besoins de formation de la main-d'oeuvre étaient des fléaux qui entraînaient l'implication de certains groupes sociaux, dont le clergé.

Autour de 1940-1950, le domaine de l'habitation a été mis en action par le mouvement coopératif. Citons les cas de la Coopérative des Pins, de la Coopérative Laflèche et de la Coopérative Sainte-Marguerite initiées par le Curé Chamberland afin de faire accéder à la propriété des ouvriers.

En raison de la pauvreté et de l'endettement des travailleurs et des travailleuses, la CSN organise des cours sur le budget familial. En 1961, une Association d'économie familiale était mise sur pied. En 1963, le chanoine Chamberland, via le Chantier de la charité, met en branle la construction de maisons pour les démunis, subventionnées à même les fonds des quêtes dominicales.

À la fin des années 1970, l'habitation, l'hébergement, le secours direct, la défense des droits et l'environnement ressortent comme des grands champs de l'action communautaire. Soulignons les manifestations du Comité d'action sociale Hertel, fondé en 1971. Des comités de citoyens et de citoyennes se sont mobilisés pour améliorer la situation des gens des quartiers, mentionnons l'exemple du Comité de citoyens Le Repère à Shawinigan, en 1973.

Dans les années 80, nous assistons à l'expansion de l'action communautaire par la mise en place de nombreux services pour répondre à des besoins reliés à la pauvreté et ses conséquences, notamment pour les jeunes et les femmes. À Shawinigan, ouvre, en 1988, un Café Alternatif pour donner un lieu de rencontre aux personnes qui sont coupées des réseaux sociaux. Le Hamac, fondé en 1988 à Shawinigan, offre un lieu d'hébergement aux sans-abri. (ROM, 1990, Historique du mouvement populaire, communautaire et des femmes de la région 04 Nord)

Mentionnons, en bref, toutes les organisations sociales comme la Société Saint-Jean-Baptiste, les cercles de fermières, les clubs sociaux, les centres d'action bénévole et les œuvres de charité des communautés religieuses qui ont témoigné d'une grande implication en réaction à des problématiques sociales éminentes.

Autre fait marquant, le développement des garderies, appelées aujourd'hui centres de la petite enfance, a été historiquement, en Mauricie, une entreprise collective et dynamique prise en charge par les parents utilisateurs.

Ces quelques manifestations sociales démontrent la capacité de mobilisation des citoyens et des citoyennes de la Mauricie et ce, quelles que soient les décennies, pour améliorer la qualité de vie des personnes fragilisées par des situations économiques ou affectées par des incapacités diverses.

❖ Démarche provinciale du Conseil de la santé et du bien-être

Les changements économiques et de l'emploi qui traversaient le Québec notamment depuis les années 80 et 90 ont généré des exclu(e)s du marché du travail. D'autre part, cette période a marqué la fin de l'État providence et demandait une révision du partage des rôles et des responsabilités entre le gouvernement, les régions et la société civile dans le but de susciter une implication de tous dans le développement des communautés.

Ce sont ces grands soulèvements qui ont conduit, en 1997, le Conseil de la santé et du bien-être, en collaboration avec l'Association des régions du Québec et la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux, à mener une démarche provinciale sous la thématique de Forum sur le développement social et qui s'est traduite par la tenue de 13 forums régionaux, 70 forums locaux et un forum national.

Forum régional

Dans le cadre de cette démarche provinciale, le Conseil régional de développement de la Mauricie en collaboration avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux tenaient, le 10 décembre 1997, à Grand-Mère, un Forum régional et près de 300 personnes y participaient.

Les pistes d'action soulevées : Lutte contre la pauvreté, renouvellement des pratiques d'intervention, nécessité d'harmoniser les actions locales et régionales, favoriser la participation sociale et l'expression de la citoyenneté et resserrer les liens entre le développement social et le développement économique.

❖ RRSSS, le projet de consolidation 1999-2001

La consultation sur le projet de consolidation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, menée sur les territoires en 1998, a permis de constater la nécessité d'une action planifiée en matière de pauvreté et de se doter d'un Plan d'action en développement social.

Constat : La nécessité d'une action planifiée en matière de pauvreté.

❖ L'Entente de partenariat en développement social, 2000-2003 et objectifs

Une Entente spécifique en développement social, signée en septembre 2000, est venue affirmer la volonté des partenaires de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), du Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM) et du ministère des Régions (MREG) d'associer leurs efforts dans l'amélioration du développement social en Mauricie.

Qu'est-ce qu'une entente spécifique?

Une entente spécifique découle de la Politique de soutien au développement local et régional adopté en 1997. C'est une convention entre un conseil régional de développement et des ministères ou organismes gouvernementaux ou autres partenaires pour la mise en œuvre des volets de l'entente cadre d'un conseil régional de développement. C'est l'outil privilégié pour la régionalisation de l'action gouvernementale de manière à s'assurer que les services offerts et les actions des ministères correspondent aux spécificités et à la situation conjoncturelle des régions.

❖ Les objectifs fixés

- Contribuer à la revitalisation des communautés rurales et urbaines de notre région;
- Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par des actions concertées;
- Favoriser l'intégration et la participation sociale de tous les citoyens et les citoyennes afin que chacun(e) contribue à l'amélioration de sa qualité de vie et au mieux-être de sa communauté.

❖ **Les résultats attendus**

- Accroître la mobilisation intersectorielle;
- Apporter des solutions aux problématiques sociales identifiées dans les territoires par des actions ciblées;
- Augmenter la participation sociale des citoyens et des citoyennes;
- Favoriser l'intégration sociale des personnes placées sur la voie de l'exclusion;
- Définir l'engagement des parties quant à leur implication et quant à celle de leurs partenaires dans le Plan d'action concerté du développement social.

❖ **Responsables de la mise en œuvre de l'Entente spécifique en développement social et des objectifs**

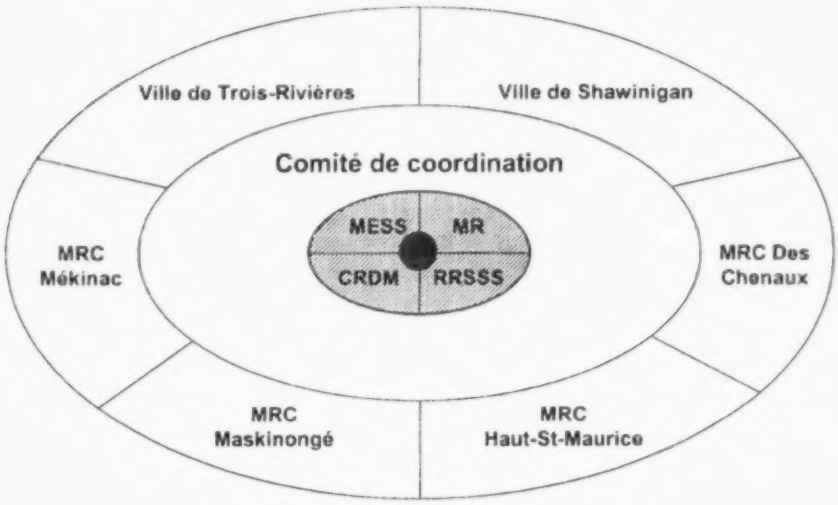

Le Comité régional de coordination est composé de représentants locaux et des partenaires régionaux de l'Entente. (Voir Annexe A). Il a les mandats suivants :

- Orienter les efforts locaux et régionaux vers une appropriation du développement social plus proche des communautés locales et une harmonisation des actions régionales;
- Réaliser un Plan d'action pour le développement social en Mauricie;
- Susciter des actions concertées sur les territoires.

Cette Entente spécifique fait appel à une mobilisation locale autour du développement social par la mise en place de comités locaux de développement social dans chacun des territoires. Ces derniers sont composés de plusieurs organismes dont les CLSC, les CLD, le milieu municipal et les CLE, et ils voient à identifier des priorités locales et définir des pistes de solutions dans des actions concertées. L'Annexe B indique les membres des comités locaux.

❖ **Les approches et les orientations retenues pour atteindre les objectifs de l'Entente spécifique en développement social**

- L'approche territoriale;
- Le développement de l'empowerment individuel et collectif;
- L'intégration sociale et la lutte contre l'exclusion;
- Le décloisonnement des actions gouvernementales;
- Le lien entre le développement économique et social;
- Outil complémentaire en dehors de l'Entente spécifique en développement social : La promotion de l'économie sociale par le Comité régional d'économie sociale.

❖ **Principales réalisations, 2000-2003**

- Des comités intersectoriels de développement dans cinq (5) territoires sur six (6);
- Des projets de revitalisation de quartiers à Cap-de-la-Madeleine, à Trois-Rivières (initié par ÉCOF) et à Shawinigan;
- Un portrait de l'état de situation du développement social de chacun des territoires;
- Un rapport sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Mauricie;
- Un état de situation sur le logement social de chacun des territoires;
- Des projets de transport collectif dans les quatre (4) territoires ruraux;
- Un Fonds de développement social à Centraide Mauricie;
- Un projet de cadre d'évaluation pour maximiser nos actions;
- Un projet concerté d'intégration sociale et socioprofessionnelle dans le Haut-Saint-Maurice;
- Des journées dites de Solidarité réunissant tous les acteurs du territoire à Shawinigan;
- Une journée Emplois Solidarité à Trois-Rivières;
- Des comités de travail dans les territoires : emploi, exode des jeunes, isolement, transport et familles monoparentales dans plusieurs des territoires.

LES THEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

La revitalisation des communautés

La communauté se définit comme un groupe social qui possède des intérêts communs et qui habitent le même territoire. (RRSSS Mauricie / Centre-du Québec, des communautés en santé, 2002)

Il existe, en Mauricie, d'importantes poches de pauvretés. Une étude réalisée dans plus de 190 milieux de vie en Mauricie (RRSSS, 2000) a permis d'identifier les inégalités de santé et de bien-être. Plus de 85 % de la population mauricienne très défavorisée vie en milieu urbain, habituellement dans les quartiers centraux, et l'autre 15 % se concentre dans quelques municipalités rurales.

Pauvreté, plus qu'une question de revenu

Est pauvre, l'individu qui n'a pas le revenu nécessaire pour subvenir à ses besoins de base, qui n'a plus les moyens d'exercer sa citoyenneté comme tout le monde, qui ne peut faire valoir sa culture d'appartenance, qui ne peut accéder aux outils culturels d'une société, qui est sans réseau social, sans statut social reconnu et qui n'a pas accès aux ressources. (Centraide Mauricie et COMSEP)

Phénomène multidimensionnel, la pauvreté est plus que l'insuffisance de ressources matérielles. Vue comme un ensemble de privations matérielles et sociales, la pauvreté réfère à un certain nombre de déficits : scolarisation insuffisante, faible préparation au marché du travail, connaissance déficiente des possibilités qui demeurent ouvertes, vulnérabilité par rapport à la perte de confiance en soi, au stress, à la désaffiliation sociale et à la détresse psychologique, isolement social, absence de réseaux d'entraide, etc. Se sont ces divers aspects de la pauvreté, souvent négligés, qui sont soumis ici à l'attention.

La réduction des écarts régionaux et intra-régionaux est un objectif souhaitable à atteindre par la mise en oeuvre de divers politiques, dont la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Communauté vulnérable

Selon deux chercheurs norvégiens, L. Dahlgren et B. Martensson (1983), la vulnérabilité d'une communauté signifie que, compte tenu de sa composition sociale, elle détient en elle-même les germes qui peuvent la conduire vers le sous-développement faisant appel à un grand risque d'une détérioration des conditions de vie. Ainsi, lorsqu'une communauté est frappée massivement par le chômage ou le sous-emploi, l'effet négatif sur la collectivité est considérable.

En d'autres termes, une communauté vulnérable se définit comme une communauté qui exerce un contrôle limité sur son destin et dont les membres ne sont pas en mesure d'influencer le développement (Conseil des affaires sociales, 1992).

Intégration des personnes par l'emploi

Le travail rémunéré demeure une valeur fondamentale de notre société. Non pas que d'autres activités ne puissent, à juste titre, être aussi centrales, mais le travail rémunéré constitue un lieu privilégié où se construit la participation à la vie sociale et l'expression de l'identité. (Conseil de la santé et du bien-être, 1997)

Pour intégrer le marché du travail, l'accent mis sur l'employabilité des personnes a souvent pour effet de décourager les exclus dans leurs démarches. On attend d'eux qu'ils se débrouillent, qu'ils soient autonomes et entreprenants, bref qu'ils assument la responsabilité de leur réinsertion. Pourtant, fait paradoxal, on ne leur fournit pas les moyens qui leur permettraient d'exercer leur responsabilité. (Conseil de la santé et du bien-être, 1997)

L'exclusion est définit par l'impossibilité de jouer un rôle social valorisant parce que la personne est empêchée de participer pleinement à la vie collective et d'exercer des droits sociaux, comme se former, se loger, occuper un emploi, etc. (RRSSS Mauricie / Centre-du-Québec, Cadre de référence en matière de santé publique, 2002)

Participation sociale

La participation à la vie sociale, c'est la capacité, la possibilité et les formes de soutien requises pour que chaque citoyen puisse avoir une participation significative (signifiante pour lui-même et socialement reconnue) à la vie sociale. (Forum social de Sherbrooke, 1997)

Vieillissement

Le vieillissement n'est pas un processus homogène, puisqu'il varie d'un individu à l'autre en raison de certaines variables comme le sexe, la situation économique, la scolarité, le milieu de vie, l'état de santé de la personne et la qualité du réseau de soutien social. (RRSSS Mauricie / Centre-du-Québec, Cadre de référence en matière de santé publique, 2002)

Ce thème explore le vieillissement individuel et social, les conditions qui limitent ou favorisent la participation des aînés à la vie sociale. On tente d'aborder le vieillissement sous l'angle des facteurs et des conditions créant des obstacles à l'intégration sociale et au maintien du sentiment d'appartenance à la collectivité, d'une part, et, d'autre part, sous l'angle de la responsabilité sociale des aînés, de leur participation sociale actuelle et potentielle.

Concertation

« Démarche qui comprend l'ensemble des pratiques articulées autour d'un groupe d'acteurs décisionnels et autonomes qui ont convenu d'harmoniser non seulement leurs orientations mais également leurs stratégies d'intervention et leurs actions concrètes au sein d'un secteur d'activités donné. » (FORTIER, Julie. UQTR, 2002)

Intersectorialité

En développement social, la concertation fait appel à une approche intersectorielle. Il s'agit d'une démarche réunissant des ressources de divers secteurs d'activités possédant des mandats complémentaires et des fonctionnements parfois différents, afin de mettre en place un plan d'action global pour résoudre des problèmes complexes et parvenir à une certaine convergence d'objectifs entre les secteurs économique et social. (RRSSS Mauricie / Centre-du-Québec, 2002; GRASP, Université de Montréal, 2002)

POURQUOI SE PREOCCUPER DU DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE?

La région de la Mauricie se situe au cœur du Québec, à mi-chemin entre Montréal, la Métropole, et Québec, la Capitale. Elle couvre une superficie de 39 748 km² et sa population s'élève à 258 127. À lui seul, le territoire du Haut-Saint-Maurice occupe 75 % de la superficie régionale. Par ailleurs, 49 % de la population mauricienne habite la Ville de Trois-Rivières.

Voici comment se partage la Mauricie, en 2002, avec ses six territoires :

TERRITOIRE	POPULATION	SUPERFICIE (km²)
Ville de Trois-Rivières	126 438	288,5
Ville de Shawinigan	53 042	781,8
MRC des Chenaux	17 056	859,2
MRC de Maskinongé	35 148	2 473,1
MRC de Mékinac	13 148	5 606,7
MRC du Haut-Saint-Maurice	13 295	29 738,9

Outre les deux grandes villes que sont **Trois-Rivières** et **Shawinigan**, la Mauricie compte 42 municipalités réparties dans les territoires de quatre municipalités régionales de comté (MRC), comme suit :

MRC des Chenaux, avec 10 municipalités : Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscan, Champlain, Saint-Prosper, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Stanislas, Saint-Narcisse, Saint-Maurice et Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

MRC de Maskinongé, avec 17 municipalités : Maskinongé, Louiseville, Yamachiche, Saint-Barnabé, Saint-Sévère, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Élie-de-Caxton, Charette, Sainte-Ursule, Saint-Justin, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Paulin, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Mathieu, Saint-Boniface et Saint-Étienne-des-Grès.

MRC de Mékinac, avec 10 municipalités : Trois-Rives, Grandes-Piles, Hérouxville, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Prouxville, Saint-Tite et Sainte-Thècle.

MRC du Haut-Saint-Maurice, avec 5 municipalités : La Tuque, La Croche, La Bostonnais, Parent et Lac Édouard. Un projet de fusion municipale est à l'étude pour ce territoire. Le Haut-Saint-Maurice compte également deux communautés autochtones : Wemotaci et Opitciwan dont la population atteint quelque 3 000 personnes.

Pour en savoir davantage sur la Mauricie, sa population, son territoire, son économie ou la qualité de vie qu'on y retrouve, visitez le site du Conseil régional de développement de la Mauricie à l'adresse suivante : www.crd-mauricie.qc.ca

Des mesures d'intégration sociale sont très justifiées dans le cas de la Mauricie. Mentionnons quelques données statistiques très parlantes qui se sont dégagées du portrait régional réalisé **à l'automne 2002**

dans le cadre de l'élaboration de la **Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale***. Par rapport à la situation de l'ensemble des régions du Québec (2002) :

- La Mauricie est au 13e rang sur 17 pour le taux de chômage (11,5 % contre 8 % pour l'ensemble du Québec);
- La Mauricie est au 16e rang sur 17 pour le taux d'assistance des adultes à l'assistance-emploi; parmi les prestataires de l'assistance-emploi, dont le profil est connu, 72,8 % ont une scolarité inférieure à un secondaire V. Ce taux grimpe à 75 % pour les jeunes de moins de 25 ans qui bénéficient des prestations de l'assurance-emploi; pour continuer dans cette veine, en mars 2001, la Mauricie comptait 20 565 personnes affichant des contraintes sévères;
- La Mauricie est au 14e rang sur 17 pour les revenus moyens totaux, avec un écart de 3 500 $ avec la moyenne provinciale;
- La Mauricie est au dernier rang pour les 20–24 ans ayant un diplôme de secondaire V;
- La Mauricie est marquée par un vieillissement plus prononcé de sa population (14,5 %) que l'ensemble du Québec (12,1 %). Quant à la Ville de Trois-Rivières, elle a le titre de la ville la plus vieille de l'ensemble des villes du Canada et même des villes de l'Amérique du Nord. Ceci dans un contexte où la région est affectée par une pénurie criante de ressources médicales.

Le développement des milieux ruraux passe par le développement économique traditionnel, mais il nécessite également l'entrepreneurship communautaire de manière à garantir une qualité de vie acceptable pour la population, et ce, afin de conserver les jeunes et la population en général. Contrer l'exode de ses éléments dynamiques est un enjeu majeur pour la croissance et le devenir de toute la région, d'autant plus que la Mauricie a connu une baisse démographique de 2,3 % pour la période 1996-2003, alors que la population du Québec a connu une progression de 1,4 %.

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE LA RÉGION DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

⇒ Un appui aux grandes revendications de la Marche des Femmes;
⇒ Une véritable décentralisation (ou régionalisation ou déconcentration);
⇒ Une approche globale d'intégration économique des individus avec, dans certains cas, des étapes intermédiaires d'intégration sociale;
⇒ Une approche d'intégration et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion;
⇒ Un soutien aux organismes communautaires;
⇒ Une *Politique de la ruralité* qui permet un assouplissement des programmes afin de répondre aux milieux à faible densité de population, dont les milieux ruraux;
⇒ Un support aux familles par des mesures directes aux familles et aux organismes qui leur viennent en aide.

* On peut consulter ce rapport sur le site Web du CRDM à l'adresse suivante :
- http://www.crd-mauricie.qc.ca/Documentation/Secteurs/rapport-sur-les-enjeux-de-la-lutte-contre-la-pauvrete-et-l'exclusion-en-mauricie.pdf
- http://www.crd-mauricie.qc.ca/Documentation/Secteurs/annexe-7-rapport-sur-les-enjeux-de-la-lutte-contre-la-pauvreté-et-l'exclusion-en-mauricie.pdf

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

ANNEXE A

LISTE DES MEMBRES

COMITÉ DE SUIVI

Monsieur Jean Morasse	Conseil régional de développement de la Mauricie
Madame Manon Mérineau	Conseil régional de développement de la Mauricie
Monsieur André Dontigny	Régie régionale de la santé et des services sociaux
Monsieur Réal Boisvert	Régie régionale de la santé et des services sociaux
Madame Manon Filion	Ministère des Régions
Monsieur Pierre Boucher	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale –Sécurité du revenu
Monsieur Yves Turenne	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale –Sécurité du revenu
Madame Lise Morissette	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Emploi-Québec
Madame Cécile Thériault	Coordonnatrice

COMITÉ DE COORDINATION

Monsieur Michel Angers	CRDM, Commission thématique Développement social
Madame Manon Mérineau	Conseil régional de développement de la Mauricie
Monsieur Réal Boisvert	Régie régionale de la santé et des services sociaux
Monsieur Claude Jalbert	Régie régionale de la santé et des services sociaux
Monsieur Pierre Boucher	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale –Sécurité du revenu
Madame Pauline Abran	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Emploi-Québec
Madame Manon Filion	Ministère des Régions
Madame Faby N. Dresdell	Centraide Mauricie
Madame Lucie Carrier	Territoire du Centre-de-la-Mauricie
Madame France Cormier	Territoire du Centre-de-la-Mauricie
Madame Gaétane Tremblay	Territoire des Chenaux
Madame Guylaine Asselin	Territoire du Haut-Saint-Maurice
Monsieur Simon Boucher	Territoire de Maskinongé
Monsieur Jean-Claude Landry	Territoire de Mékinac
Monsieur Herman Trudel	Territoire de Mékinac
Monsieur Michel Simard	Ville de Trois-Rivières
Monsieur Armand Dumont	Ville de Trois-Rivières
Madame Cécile Thériault	Coordonnatrice

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

ANNEXE B

LISTE DES MEMBRES DES COMITES LOCAUX

Comité de lutte à la pauvreté pour une justice sociale (Cloutier-du Rivage)

Monsieur Jean-François Aubin	ÉCOF
Monsieur Denis Beaulieu	Représentant de la Ville de Trois-Rivières
Madame Lise Boulanger	Centre local d'emploi
Madame Louise Carle	Corporation de développement communautaire
Madame Noëlla Champagne	Représentante du député provincial de Champlain (M. Yves Beaumier)
Monsieur Christian Daigneault	Ébénisterie SG
Madame Nicole Dallaire	Centre de santé Cloutier-du Rivage
Monsieur Armand Dumont*	C.A. Centre de santé Cloutier-du Rivage
Madame Joanne Francoeur	Centre de santé Cloutier-du Rivage
Monsieur Blaise Gagnon	Office diocésain de Trois-Rivières
Monsieur Jacques Jobidon	Ebyôn
Madame Gisèle Larochelle	Résidente de quartier
Monsieur Jean Marineau	Maison du Levain
Madame Stéphanie Milot	ÉCOF
Madame Solange Montour	Centre d'action bénévole du Rivage
Madame Micheline Proteau	Comité d'entraide de St-Louis-de-France
Monsieur Jean-Luc Proulx	Le Bon Citoyen
Monsieur Jean-Maurice Roy	RRSSS
Monsieur Daniel St-Arneault	Représentant du député fédéral (M. Marcel Gagnon)

Comité territorial en développement social des Chenaux

Madame Diane Aubut	Maison de la famille Des Chenaux
Madame Claire Baillargeon	FCDC
Madame Louise Baillargeon	CAB St-Narcisse
Madame Joanne Blais	FCDC

Comité territorial en développement social des Chenaux (suite)

Madame Isabelle Bordeleau	SADC Vallée de la Batiscan
Madame Jocelyne Bronsard	Municapilité de Ste-Geneviève-de-Batiscan
Monsieur Jean Brouillette	Soutien à domicile Des Chenaux
Madame Anne-Guylaine Bruneau	Maison des jeunes La Pérade
Monsieur Claude Cossette	Municipalité St-Stanislas
Monsieur Martin Dubé	CJE de Francheville
Madame Marcelle Ebacher	AQDR Des Chenaux
Madame Martine Fecteau	CLSC – CHSLD Vallée de la Batiscan
Madame Magella Gagnon	Municipalité St-Prosper
Madame Anaïs G-Bertrand	FCDC
Madame Jocelyne Lacasse	Municipalité St-Prosper
Monsieur Jean-CLaude Landry	CLSC – CHSLD Vallée de la Batiscan
Madame Liette Larochelle	CSDI Batiscan
Madame Marie-Andrée Lebel	Les Rapaillages
Monsieur Gaston Longval	Municipalité de St-Maurice
Madame Louise Marchildon	ADIC
Madame Jacinthe Page	CLE Ste-Geneviève-de-Batiscan
Madame Fanny Prince	Bulletin Des Chenaux
Madame Marie-Claude Samuel	CAB La Pérade
Monsieur Henri-Georges Sévigny	Maison de transition de la Batiscan
Madame Cécile Thériault	Consortium en développement social de la Mauricie
Madame Gaétane Tremblay*	CLSC – CHSLD Vallée de la Batiscan
Madame Hélène Veillette	AQDR Des Chenaux

Comité de revitalisation de Trois-Rivières

Madame Pauline Abran	Centre local d'emploi
Monsieur Jean-François Aubin	ÉCOF
Madame Denise Beaulieu	DRHC
Monsieur Clermont Blanchet	MESS (Sécurité du revenu)
Madame Manon Bolduc	Pavillon St-Arnaud
Madame Isabelle Bombardier	Citoyenne
Madame Mireille Cloutier	Citoyenne
Madame Julie Cossette	ÉCOF

Comité de revitalisation de Trois-Rivières (suite)

Monsieur Luc Duguay	Citoyen
Madame Faby N. Dresdell	Centraide Mauricie
Monsieur Antoine Dufour	Centre Landry
Monsieur Blaise Gagnon	Office diocésain de Trois-Rivières
Monsieur Jacques-André Juneau	CLSC Les Forges
Madame Caroline Lachance	ÉCOF
Monsieur Pierre Laurence	Consultant en développement social
Monsieur René Marcil	CS Éducation des Adultes Chemin-du-Roy
Madame Lise St-Germain	ÉCOF
Monsieur Jean-René Sauvageau	MESS (Sécurité du revenu)
Monsieur Michel Simard*	Centre Le Havre
Madame Sylvie Tardif	COMSEP
Monsieur Daniel Tessier	SDE Trois-Rivières
Madame Cécile Thériault	Comité de développement
Monsieur Claude Veillette	Centre local d'emploi
Madame Diane Vermette	Comité logement Trois-Rivières

Comité local en développement social du Haut-St-Maurice

Madame Guylaine Asselin*	Centre de santé et de services sociaux de la St-Maurice
Madame Sergine Bouchard	Travailleurs de rue La Tuque inc.
Monsieur Gaston Fortin	Ville de La Tuque
Monsieur Gaston Hamel	Ville de La Tuque
Monsieur Guy Lefebvre	Centre local d'emploi de La Tuque
Monsieur Guy Lemieux	Carrefour de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice
Monsieur Luc Marchand	Commission scolaire de l'Énergie
Monsieur Marcel Massicotte	Société d'aide au développement des collectivités
Madame Julie Pelletier	Société d'aide au développement des collectivités
Madame Line Pilote	Action Défi-Jeunesse du Haut-St-Maurice
Monsieur Daniel Prince	MRC du Haut-St-Maurice
Madame Danielle Rémillard	Centre local de développement du Haut-St-Maurice
Monsieur Louis Allard	SADC

Comité territorial de développement social de Maskinongé

Monsieur Jean Bergeron	Association des personnes handicapées comté de Maskinongé inc.
Monsieur Simon Boucher*	Centre local d'emploi (Sécurité du revenu)
Monsieur Raymond Cardin	Centre l'Étape du bassin de Maskinongé inc.
Madame Suzanne De Blois	RSSS de la MRC de Maskinongé
Madame Myriam Demers	Centre local de développement de la MRC de Maskinongé
Madame Line Deschenes	Association d'aide aux personnes démunies de la MRC de Maskinongé
Madame Hélène Godin	Domrémy 04, RSSS de la MRC de Maskinongé
Monsieur Claude Jalbert	RRSSS
Madame Carole Landry	Pastorale, Presbytère de Louiseville
Madame Nancy Lemay	La Clé en éducation populaire
Madame Nicole Loranger	Maison de l'Abondance
Monsieur Denis Mc Kinnon	CDC Maskinongé
Madame Nathalie Pépin	Maison de la Famille
Madame Sonia Rainville	Carrefour Jeunesse Emploi
Monsieur Marc Sévigny	Coop Adirondak
Monsieur Jean-Claude Sicard	

Comité territorial de développement social de Mékinac

Madame Lyne Baril	CLE (Sécurité du revenu)
Madame Suzanne Buist	Maison de la famille GENP
Madame Johanne Carpentier	AUTO-PSY Normandie / Carrefour Normandie St-Tite inc.
Monsieur Robert Carpentier	CLD-CDC Mékinac
Madame Micheline Cloutier	CAB Mékinac
Madame France Déry	Femmes de Mékinac
Madame Nancy Gauthier	CDC Mékinac
Madame Diane Gélinas	AUTO-PSY Normandie
Monsieur Donat Gingras	
Madame Catherine Groleau	CLD Mékinac
Madame Josée Lafrance	CPE Les Soleils des Mékinac
Monsieur Jean-Claude Landry	CLSC-CHSLD Vallée de la Batiscan (site CLSC – secteur Mékinac)
Madame Gina Lavoie	Maison des jeunes l'Index
Madame Julie Marchand	CLD Mékinac
Madame Marie-Paule Matteau	Centre d'éducation des adultes du St-Maurice

Comité territorial de développement social de Mékinac (suite)

Monsieur Gilles Mercure	SADC de la Vallée de la Batiscan
Madame Lydia Provencher	Partenaire / Action Jeunesse Mékinac
Madame Gisèle Renaud	Transport adapté Mékinac
Madame Raymonde Richer	Commission scolaire de l'Énergie
Madame Marie-Claude Tellier	APEN
Madame Cécile Thériault	Consortium en développement social de la Mauricie
Madame Gisèle Trudel	AQDR Mékinac
Monsieur Herman Trudel	CLSC - CHSLD Vallée de la Batiscan (Territoire Mékinac)
Madame Sylvie Trudel	Le Périscope Mékinac
Monsieur André Veillette	MRC Mékinac
Monsieur Guy Veillette	Carrefour jeunesse emploi Mékinac
Madame Noëlla Voyer	CLE (Emploi-Québec)

Comité durable en développement social de la Ville de Shawinigan

Monsieur Michel Angers	CSN
Madame France Beaulieu	Ville de Shawinigan
Madame France Cormier*	CAB de la région de Shawinigan
Monsieur François Gingras	Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie
Madame Julie Laforme	Carrefour Jeunesse Emploi
Monsieur Denis Lampron	Carrefour Formation Mauricie
Madame Lise Landry	Ville de Shawinigan
Monsieur Pierre Laurence	Consultant en développement social
Monsieur Pierre Lavigne	CLE
Monsieur Guy Poudrier	CLSC – CHSLD du Centre-de-la-Mauricie
Monsieur Jean-Maurice Roy	RRSSS
Madame Cécile Thériault	Consortium en développement social de la Mauricie
Madame Louise Trudel	Collège Shawinigan
Monsieur Renald Turcotte	CLSC – CHSLD du Centre-de-la-Mauricie

* Représentant(e) de territoire

⇨ ***Mise en garde :*** Il est possible que certaines listes ne soient pas à jour.

Annexe II

Couverture de presse

Le développement social
Un monde à découvrir

LA Gazette POPULAIRE

Marc anime un atelier de travail pour personnes déficientes. Pauline sert aux tout-petits de l'école du quartier ce petit goûter qui fait toute la différence. Gisèle coordonne un nouveau service de transports dans son territoire. Lyne encourage de jeunes mamans à retourner à l'école. Michel développe un réseau d'aide pour personnes itinérantes. Professionnelles, bénévoles ou intervenantes, ces personnes partagent une passion : le mieux-être des gens et des communautés. Comme Marc, Pauline, Gisèle, Lyne et Michel, ils et elles sont des milliers en Mauricie à avoir fait le choix éclairé du développement social. Découvrez avec nous quelques-unes de leurs réalisations.

PHOTOS : MARIE-LAURENCE DE TONNANCOUR ET DES COMITÉS DE TRAVAILLEURS ; BANQUE PHOTO MAURICIE, CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA JOYEUSE SOURIANTE

Sommaire

POUR FAIRE LE BILAN DES SOLIDARITÉS
Forum régional le 19 février
p. 20

Découvrez les conditions gagnantes de la mobilisation
p. 25

Marier l'économique et le social
p. 30

Louise Trudel, présidente de la Chambre de commerce du Centre de la Mauricie

Une initiative de

CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE

La Gazette POPULAIRE

Québec — Sécurité du revenu

Québec — Emploi-Québec

Québec — Régions

LE TOUR D'Y VOIR (page 7)
30 janvier 2003

FORUM régional en développement social

Le mercredi 19 février 2003, aura lieu un forum régional ayant pour but de tracer le bilan et les perspectives de l'entente de collaboration en développement social qui est en expérimentation depuis bientôt trois ans en Mauricie.

Tous les partenaires locaux et régionaux de l'entente, les élus et les fonctionnaires municipaux, les intervenants des milieux socio-économiques et communautaires, ainsi que les personnes impliquées dans différents projets sur les territoires sont les bienvenues. Il y sera question des actions concertées, des collaborations intersectorielles, des nouveaux mandats en développement social des villes et des MRC et des rôles des uns des autres.

Pour plus d'information, contacter madame Cécile Thériault, du CRD Mauricie, au (819) 691-4969, poste 235.

Le Tour d'y voir est un journal quotidien (lundi au vendredi) d'information pour le mouvement populaire et communautaire du Québec.

Coordination
• Sonia Lavergne

Comité de rédaction :
• Sonia Lavergne
• Michel T. Héroux
• Hélène Veilleux
• Lise Cormier
• Stéphane Longval

Gestion des abonnements
• Lise Cormier

Publicité:
• Stéphane Longval

Promotion :
• Hélène Veilleux

Édition
Bulletin communautaire
Le Tour d'y voir
Distribué par télécopieur, courrier électronique et via le site Internet

Abonnement:
12 $ par mois,
66 $ pour 6 mois
120 $ pour 1 an
(222 numéros)

Autres publications:
Hebdomadaire
Le Flash actualité
Revue

Le Tour d'y voir
991, rue Champflour
Trois-Rivières, (Qc)
G9A 1Z8
Tél.: (819) 375-0484
Fax : (819) 371-3827
Courriel:
tdv@tr.cgocable.ca
Site Internet:
http://www.tdv.qc.ca
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada

AMECO AVDA
COGECO
COGECO CABLE INC

Le gouvernement fédéral en voie d'anéantir le droit à la vie privée

(Suite de la page 1)

Selon M. Radwanski, « nous devons nous protéger contre la tendance qu'a démontré le gouvernement de créer de nouvelles bases de données transgressant le droit à la vie privée en s'appuyant sur la nécessité légitime et exceptionnelle d'accroître la sécurité, puis de tenter d'utiliser ces renseignements pour toute une gamme d'autres objectifs d'application de la loi ou d'ordre public qui n'ont rien à voir avec la lutte contre le terrorisme - tout simplement parce qu'ils existent. Nous devons aussi nous prémunir contre l'empressement des organes d'application de la loi et autres organismes de l'Etat à se servir de la réaction au 11 septembre comme d'un cheval de Troie pour acquérir de nouveaux pouvoirs envahissants ou abolir les mesures de protection établies tout simplement parce que cela fait leur affaire. »

Pour celles et ceux qui désirent mettre la main sur le rapport présenté par le Commissaire, il est disponible à l'adresse suivante : www.privcom.gc.ca/ ◆

« Femmes solidaires, Monde égalitaire »

Sous le thème « Femmes solidaires, Monde égalitaire », la journée internationale des femmes arrive à grands pas. La Fédération des femmes du Québec offrira à ses bureaux, à compter du 5 février prochain, le matériel promotionnel pour la journée du 8 mars. Vous pouvez toutefois réserver votre matériel à l'avance en écrivant à Sylvie Parent à femmes@ffq.qc.ca. Vous n'avez qu'à mentionner le nom de l'article, le nombre désiré et la façon de vous faire parvenir le colis.

Les épinglettes sont au coûts de 2$, les affiches à 0,20$ et les autocollants à 0,10$. Ces prix n'incluent pas les frais de poste. ◆

Le point sur le développement social en Mauricie

Le mercredi 19 février prochain, à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan, se tiendra le Forum « Le point sur le développement social en Mauricie ».

Ce Forum permettra de tracer le bilan et les perspectives de l'entente de collaboration en développement social signée en septembre 2000 par le Conseil régional de développement de la Mauricie, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, du Conseil régional des partenaires du marché du travail, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Régions.

Ce Forum sera également l'occasion de consolider les réseaux de collaboration et d'identifier des leviers qui pourraient favoriser les solidarités et le développement social en Mauricie.

Le Forum s'adresse aux individus, organismes et entreprises de la Mauricie interpellés par l'une ou l'autre des facettes du développement social. Le coût de participation est de 25$ (incluant les repas). Vous devez vous inscrire auprès du CRD de la Mauricie. Pour information, vous pouvez contacter Diane Faucher au (819) 691-4969, poste 223. ◆

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

Communiqué

LE 19 FÉVRIER PROCHAIN,
LA MAURICIE FERA LE POINT SUR SON DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE

Québec Emploi Québec

Québec Sécurité du revenu

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Québec Régions

Trois-Rivières, le 11 février 2003. Plus de deux cents personnes se réuniront à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan, le 19 février, pour faire le point sur le développement social en Mauricie. Un rendez-vous incontournable pour tous les partenaires locaux et régionaux, individus et organismes interpellés par l'amélioration des conditions de vie en Mauricie.

En septembre 2000, une entente spécifique était mise en œuvre pour soutenir la revitalisation de nos communautés rurales et urbaines, et travailler à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale dans notre région. Où en sommes-nous, en février 2003 ? C'est la question que poseront les signataires de l'entente que sont le Conseil régional de développement de la Mauricie, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Régions.

Ce Forum sera donc consacré aux bilans, mais on entend également y discuter des perspectives et de la vision à partager en regard du développement social en Mauricie. Cette journée sera l'occasion de consolider et d'améliorer les réseaux de collaboration à travers la région et ses multiples secteurs d'activité. Car le développement social, mentionne-t-on dans une définition qu'en donne l'ONU, « ...ne peut être envisagé dans une perspective uniquement sectorielle ». En accord avec cela, les organisateurs du Forum ont prévu, à l'horaire de la journée, l'intervention de partenaires représentant les milieux municipal, communautaire, éducation, santé, pastorale, corporatif et affaires.

Animé par madame Nancy Sabourin, le Forum en développement social du 19 février sera, en somme, l'occasion de se donner de nouveaux leviers pour accroître la participation des citoyens et citoyennes au développement socio-économique de la Mauricie.

Pour information ou inscription, téléphonez au Conseil régional de développement de la Mauricie, au (819) 691-4969.

-30-

Source : Denise Béchard
Agente de développement
CRDM
Tél. : (819) 691-4969

Information : Cécile Thériault
coordonnatrice
Consortium en développement social
Tél. : (819) 691-4969

La Mauricie fera le point sur son développement social

Ce sont plus de deux cents personnes qui sont attendues à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan, le 19 février prochain, pour faire le point sur le développement social en Mauricie. Un rendez-vous pour tous les partenaires locaux et régionaux, individus et organismes interpellés par l'amélioration des conditions de vie en Mauricie.

En septembre 2000, une entente spécifique était mise en oeuvre pour soutenir la revitalisation des communautés rurales et urbaines, et travailler à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région. Où en sommes-nous, en février 2003 ? C'est la question que poseront les signataires de l'entente que sont le Conseil régional de développement de la Mauricie, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Régions. Ce Forum sera consacré aux bilans, mais on entend également y discuter des perspectives et de la vision à partager en regard du développement social en Mauricie. Cette journée sera également l'occasion de consolider et d'améliorer les réseaux de collaboration à travers la région et ses multiples secteurs d'activité.

Les organisateurs du Forum ont prévu, à l'horaire de la journée, l'intervention de partenaires représentant les milieux municipal, communautaire, de l'éducation, de la santé, de pastorale, corporatif et des affaires.

Le 19 février sera une occasion pour les gens de la Mauricie de se donner de nouveaux leviers pour accroître la participation des citoyens et citoyennes au développement socio-économique de la région. C'est un rendez-vous.

Pour information ou inscription, téléphonez au Conseil régional de développement de la Mauricie, au (819) 691-4969. ♦

Les formations offertes par le Centre St-Pierre

La voix de votre organisme

Murielle Raiche, consultante en communication

La perception qu'ont les gens d'une organisation repose souvent sur un premier contact téléphonique, sur un simple "Bonjour, puis-je vous aider?" La personne à l'accueil ou à la réception de votre organisme joue un rôle clé quant à la qualité des services offerts à la clientèle. Comment répondre efficacement aux demandes et véhiculer une image professionnelle de l'organisme? Des exercices pratiques sont prévus dans le cadre de cet atelier qui se veut un rafraîchissement de vos façons de faire. Vous pourrez identifier les attitudes qui vous permettront de transmettre une image positive de votre organisme.

Jeudi 27 février 2003, 9 h 00 à 16 h 00

Coût : 60 $ plus inscription 25 $

Les maux de la voix : des trucs pour les guérir

Marie Guimont, comédienne professionnelle depuis 25 ans

Vos fonctions professionnelles vous incitent à développer votre voix (expression orale). Vous aimeriez parler moins vite et bien articuler, faire porter votre voix, améliorer votre posture ou éviter les laryngites à répétition? Offrez-vous ce cours de pose de voix, d'une durée de 12 heures avec Marie Guimont, comédienne professionnelle. Un atelier dynamique, relaxant et efficace pour toute personne qui désire développer sa voix. Cet atelier vous permet de comprendre le mécanisme de la phonation articulée et de l'utiliser avec un maximum de rendement et un minimum d'efforts. (Groupe limité à 10 personnes)

Jeudis 6, 13, 20 et 27 mars 2003 -- 18 h 30 à 21 h 30

Coût : 140 $ plus inscription 25 $

Le dépliant

Alain Villemure, consultant en communication

Vous désirez recruter de nouveaux membres, des bénévoles? Vous souhaitez recueillir des dons, faire connaître vos services? Cet atelier sur le dépliant se donne dans un laboratoire informatique. Il vous donne une idée claire du contenu à privilégier pour bien véhiculer votre message en lien avec vos objectifs et votre mission. Il vous aide à mieux traduire le dynamisme de votre organisation. Enfin, il vous permet de faire un choix éclairé quant au format et au mode de distribution pour atteindre votre public cible. (Groupe limité à 10 personnes)

Mardi 11 mars 2003, 9 h 00 à 16 h 00

Coût : 60 $ plus inscription 25 $

Pour inscription : (514) 524-3561

Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, Montréal (Québec) H2L 2Y7

Télécopieur : (514) 524-5663 Courriel : csp@cam.org Site : www.centrestpierre.org

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

Invitation

Conseil Régional de Développement de la Mauricie

Québec
Emploi Québec

Québec
Sécurité du revenu

Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Québec
Régions

AUX JOURNALISTES DE LA MAURICIE

C'est avec plaisir que nous vous invitons à participer au Forum régional sur le développement social qui se tiendra:

Le mercredi 19 février 2003
de 9h00 à 16h30
à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan

Le Conseil régional de développement de la Mauricie, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Régions signaient, en septembre 2000, une entente spécifique visant à favoriser le développement social dans notre région. Où en sommes-nous en février 2003? Environ 200 personnes se réuniront, au Forum du 19 février, justement pour tenter de répondre à cette question.

Plusieurs conférences, ateliers et tables rondes sont à l'horaire de cette journée qui se veut une occasion privilégiée de faire le point sur le développement social en Mauricie.

Vous trouverez, ci-joint, le programme de la journée. Dans l'éventualité où il vous serait impossible d'assister à toutes les activités du Forum, il nous fera plaisir de vous y accueillir au moment qui vous conviendra.

Pour le comité organisateur,

Denise Béchard et Cécile Thériault
ce 17 février 2003

À SUIVRE: 3 PAGES

3450, boul. Royal, bureau 200, C.P. 247
Trois-Rivières (Québec) G9A 5G1

Tél. : (819) 691-4969 crdm@crd-mauricie.qc.ca

LE NOUVELLISTE (Page 12)
18 février 2003

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MAURICIE

Plus de 200 personnes se réuniront à Shawinigan pour faire le point

Shawinigan (MR)

Plus de 200 personnes se réuniront demain à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan pour faire le point sur le développement social en Mauricie. Un rendez-vous jugé incontournable pour tous les partenaires locaux et régionaux, individus et organismes interpellés par l'amélioration des conditions de vie en région.

C'est qu'en septembre 2000, une entente spécifique était mise en oeuvre pour soutenir la revitalisation des communautés rurales et urbaines, et travailler à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Par conséquent, les signataires de l'accord, soit le Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM), la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le ministère des Régions se demanderont où ils en sont rendus en février 2003.

Ce forum sera donc consacré aux bilans, mais on entend également y discuter des perspectives et de la vision à partager en regard du développement social en Mauricie.

«C'est pour cette raison que le CRDM se définit comme un organisme de développement global de son territoire car les entreprises voudront bien venir s'installer dans un milieu où la qualité des soins de santé et d'éducation est assurée», conclut le directeur Jean Morasse. ●

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

Communiqué

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE

Québec
Emploi-Québec

Québec
Sécurité du revenu

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Québec
Régions

LE POINT
SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE

Shawinigan, le 19 février 2003. Plus de 250 personnes étaient réunies, aujourd'hui, à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan, pour faire le point sur le développement social en Mauricie.

Le ton a d'abord été donné par le dévoilement des résultats d'un sondage mené auprès d'une centaine d'acteurs en développement social, et visant à connaître les perceptions et la compréhension des rôles des intervenants, des paliers local et régional, en regard du développement social. Ce sondage s'inscrit dans un processus d'évaluation des actions menées, depuis septembre 2000, dans le cadre de l'entente spécifique portant sur le développement social en Mauricie.

Quoique discrètes, les retombées de cette entente commencent à se faire sentir sur les interventions menées au palier local. On constate, par ailleurs, que des collaborations entre les différents réseaux interpellés par ce champ d'intervention ont été étroitement resserrés. Cela constitue une assise essentielle au développement social dont les chances de réussite dépendent largement, a-t-on rappellé tout au long de la journée, de l'action intersectorielle.

En après-midi les ateliers ont porté sur les leviers à privilégier pour assurer le mieux-être de la population mauricienne. Tous les participants ont échangé sur la base des points de vue, préalablement émis en table ronde, en regard des rôles et mandats des différents secteurs. Les invités de la table ronde, représentant la pastorale, le municipal, l'éducation, la santé, l'associatif et le communautaire, ont fait valoir notamment l'importance de recentrer nos actions sur l'humain et la famille. Il a été question de décloisonnement pour assurer l'action intersectorielle, et également intergénérationnelle.

En somme, le Forum régional sur le développement social représente une étape charnière. Il a permis de confirmer le resserrement des liens de collaboration et de confiance multiréseaux. Il a permis d'établir les pistes d'intervention pour donner à la Mauricie des conditions gagnantes pour son développement social.

.../2

Cette année, la Mauricie passera à une seconde phase. Celle de la mise en œuvre des leviers faisant consensus, et devant contribuer au progrès social de notre région. Tout porte à croire que le Conseil régional de développement de la Mauricie, la Régie régionale de la santé et des services sociaux Mauricie / Centre-du-Québec, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Régions conviendront d'une seconde entente spécifique pour mener à bien cette démarche.

Aujourd'hui, plus de 250 personnes ont confirmé leur volonté de poursuivre les actions visant le mieux-être de la population mauricienne et faire du développement social un projet de société. Car c'est bien de cela dont on a discuté tout au long de la journée.

-30-

Source : Denise Béchard
Agente de communication
CRDM
Tél. : (819) 691-4969

Information : Cécile Thériault
Coordonnatrice
Consortium en développement social
Tél. : (819) 691-4969

LE NOUVELLISTE (page 39)
20 février 2003

DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE

Un palmarès plutôt pessimiste

ROYAL SAINT-ARNAUD

Shawinigan

«En Mauricie, notre palmarès en développement social est plutôt pessimiste. Si on se compare aux autres régions du Québec, on est plus vieillissant. Nous avons un exode des jeunes plus important. On a plus de personnes assistées sociales. Nous avons du chemin à rattrapper.»

Tel est le constat du vice-président du Conseil régional de développement de la Mauricie et président de la Commission thématique en développement social du CRDM, Michel Angers, lorsqu'invité à livrer le bilan de la rencontre tenue hier, à Shawinigan, où 250 personnes ont été appelées à faire le point sur le développement social en Mauricie.

Il fait remarquer que la région est située au beau milieu du Québec, entre Montréal et Québec. «Il n'y a pas de raison que nous ne soyons pas un milieu de vie qui ne soit pas accueillant, pour les entrepreneurs», soutient-il, en indiquant que les entrepreneurs cherchent à s'implanter dans des régions offrant une bonne qualité de vie.

Il est aussi d'avis qu'une bonne sensibilisation s'impose auprès du monde municipal, pour bien faire comprendre que sa mission fondamentale, c'est le bien-être d'une communauté. Ce bien-être reconnaît-il, passe par la venue de nouvelles entreprises, mais aussi par un milieu de vie qui est sain.

C'est pourquoi, insiste-t-il, les actions à venir seront concentrées à développer le partenariat et la collaboration entre tous les intervenants.

Le ton de la rencontre d'hier a aussi été donné par le dévoilement des résultats d'un sondage mené auprès d'une centaine d'acteurs en développement social. Il visait à connaître les perceptions et la compréhension des rôles des invervenants, des paliers local et régional, en regard du développement social.

Agent de recherche à la RRSSS, Réal Boisvert, a expliqué que le sondage révèle notamment que depuis trois ans les gens estiment avoir travaillé en «silo» et en «vase clos». Il faut maintenant élaborer des réseaux pour mettre en commun les banques de données sur les services offerts, à la personne et dans les milieux de vie (le quartier, la paroisse, le village) indique le sondage.

Le but à atteindre est de donner une meilleure information à la personne sur les services offerts par les divers intervenants et organismes.

LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

«L'heure est au partenariat», soutient Michel Angers, président à la Commission thématique en développement social du CRDM.

Le sondage révèle de plus que tous s'entendent pour dire que le développement économique est intimement lié au développement social. Il faut viser à développer des communautés en richesse de ressources et d'actions. Le dynamisme d'une communauté peut tout changer, fait-on remarquer.

Réal Boisvert cite alors l'exemple de cette mère de famille qui s'est installée dans la MRC des Chenaux avec de jeunes enfants. À leur arrivée les enfants s'ennuyaient beaucoup. La mère était désespérée. Mais, aujourd'hui, le territoire peut compter sur des maisons de jeunes et pour les personnes âgées, en plus de divers lieux de rencontre.

La mère de famille et les enfants peuvent maintenant participer à la vie de la communauté. «C'est ça qui permet de rendre un milieu de vie plus dynamique», signale l'agent en recherche, en ajoutant qu'il s'agit là des fruits du développement social. ●

royal.saint-arnaud@lenouvelliste.qc.ca